

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

152^{ÈME} SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



UN NOUVEL AGENT COMPTABLE
POUR L'ASECNA



HOMMAGE AUX ADMINISTRATEURS
DERNIÈREMENT DÉCÉDÉS



N° 547
du 19 décembre 2023

S M M A I R E

- 152ème session du Conseil d'Administration 3,4
- Signature d'un nouvel accord de siège avec le Bénin..... 5
- L'ASECNA a pris part au symposium et à l'exposition sur le Programme d'Identification des Voyageurs de l'OACI (TRIP) 6,7
- Rencontre de concertation entre l'ASECNA et la Régie des Voies Aériennes (RVA) de la RDC..... 8
- L'ASECNA retouche sa procédure d'élaboration et d'évaluation des indicateurs 9,10
- Soutenance et sortie d'élèves contrôleurs à l'EAMAC 11,12

152ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



La 152ème session du Conseil d'Administration de l'ASECNA s'est tenue le 6 décembre 2023 dans la salle Maurice RAJAOFETRA du Siège à Dakar. Cette réunion a été principalement consacrée à l'examen de l'état d'exécution du budget 2023 et au projet de budget 2024 (fonctionnement et investissement), au renouvellement des commissions du Conseil et à la nomination d'un nouvel Agent comptable.

La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par Monsieur Antoine MBENGUE, Ministre des Transports aériens et du développement des infrastructures aéroportuaires du Sénégal. Après l'allocution de bienvenue de Monsieur Rolland Fidiariseheno RANJATOELINA, Président du Conseil d'administration, Monsieur Antoine MBENGUE s'est réjoui de se retrouver dans les locaux de l'ASECNA qui, selon lui joue « un rôle éminent dans le développement de ses Etats membres, et au-delà, pour l'Afrique entière ». Il a indiqué que depuis son arrivée à la tête du département des transports il y'a quelques semaines, il a pu mesurer « le niveau de respectabilité dont jouit l'ASECNA auprès de la Communauté aéronautique mondiale ».

Il s'est ensuite félicité de la mise en œuvre d'un nouveau système de rémunération qui accroît sensiblement les revenus du personnel. Monsieur MBENGUE a dit sa conviction que l'amélioration du traitement salarial viendra galvaniser les agents qui, du reste, fournissent d'énormes efforts pour promouvoir la sécurité de la navigation aérienne dans

l'espace ASECNA. « Il n'en demeure pas moins qu'une vigilance absolue doit être de rigueur aussi bien au niveau des Instances Statutaires comme de la Direction Générale pour éviter toute tension financière » a indiqué le Ministre.

L'adhésion du RWANDA au sein de l'ASECNA constitue l'autre axe fort du discours du Ministre MBENGUE. Sur ce point, il a félicité le Directeur Général « dont les efforts incessants et la farouche volonté de mettre en œuvre le projet de Ciel unique pour l'Afrique ont favorisé cette adhésion ». Il a mis en exergue le défi que représente l'intégration d'un nouvel Etat dans une institution comme l'ASECNA. Il se dit néanmoins rassuré car par le passé l'ASECNA a su parfaitement gérer l'adhésion de nouveaux membres au sein de la communauté.

Monsieur Antoine MBENGUE a conclu son discours en exhortant l'ASECNA à renforcer cette vision panafricaine que conforte la mise en œuvre du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique MUTAA).

« Face à la concurrence mondiale dans le domaine du transport aérien, l'Afrique doit se donner les moyens de profiter des fruits de l'accroissement prévu du trafic international au cours des prochaines années. C'est une grande bataille économique qui se profile et les Etats ont conscience que l'ASECNA est un atout entre leurs mains. », a conclu le Ministre.

152ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



M. Yves Armand IYOCK, nouvel Agent comptable de l'ASECNA

C'est un homme du « séraïl » qui prendra les rênes de l'Agence comptable à partir du 1er janvier 2024. Nommé lors de la 152ème session du Conseil d'administration pour remplacer Monsieur Brice ONDONGO-EZHET en fin de mandat, Monsieur Yves Armand

IYOCK connaît bien la comptabilité de l'ASECNA.

En effet, c'est en 2014 qu'il intègre l'Agence et est nommé Chef du Département Contrôles, puis Fondé de pouvoirs, chargé de la qualité et de la production de l'information financière. Il a été ensuite nommé 3ème Fondé de pouvoirs en charge des dépenses et des recettes puis Conseiller technique du Directeur général. Il a en outre assuré durant 9 mois, la fonction d'Agent Comptable par intérim de l'ASECNA. Yves Armand IYOCK est actuellement Directeur de l'Inspection Générale et Audit.

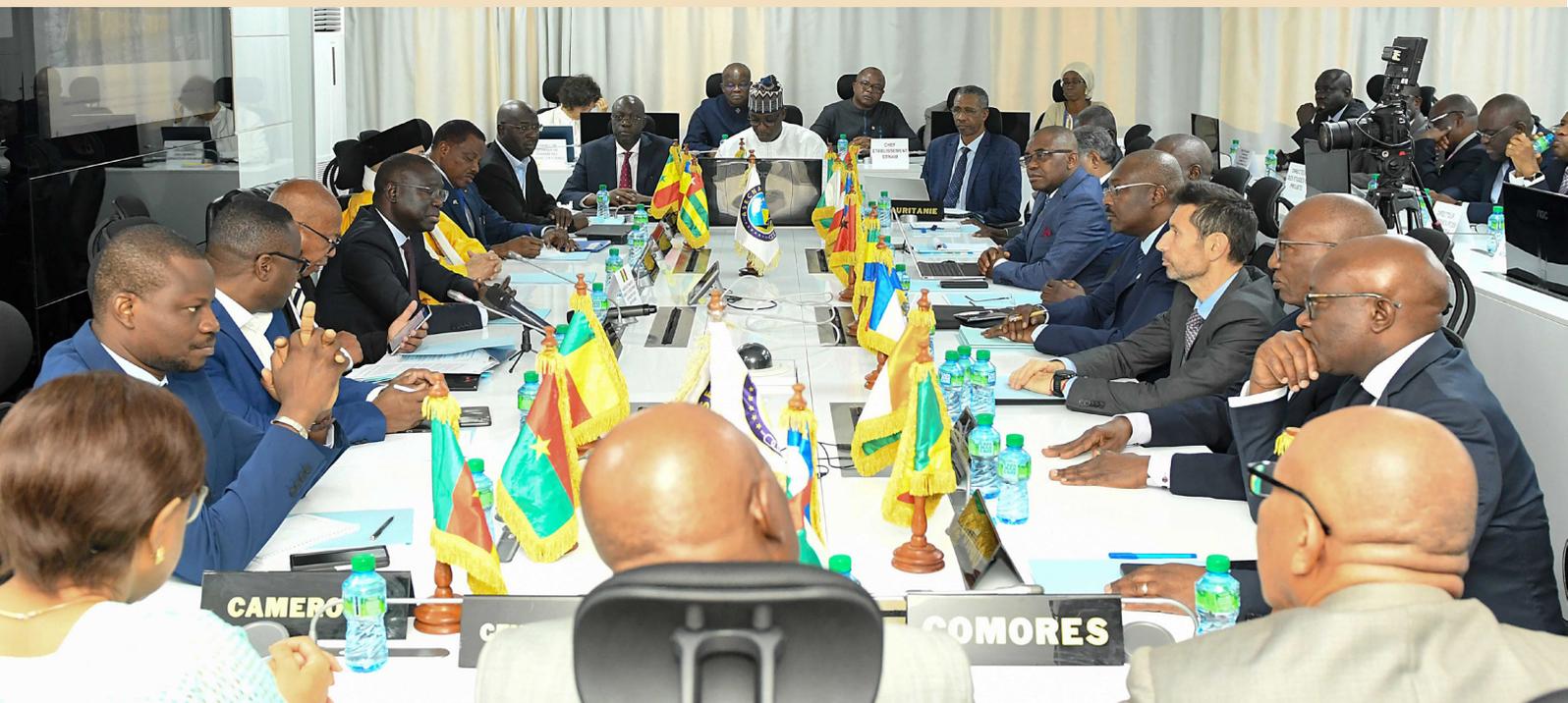
Il convient de noter qu'il totalise une vingtaine d'années d'expérience professionnelle dans la comptabilité, l'audit, le contrôle interne et la gestion comptable et financière. Il a entamé sa carrière comme auditeur junior dans un grand Cabinet international privé.

Une prime de rendement de 100%

La 152ème session du Conseil d'Administration a décidé l'octroi d'une prime exceptionnelle de 100% au personnel. Le conseil marque ainsi sa reconnaissance au personnel pour les efforts fournis aux différents postes de travail malgré parfois des contraintes de tous ordres.

Hommage à deux Administrateurs disparus

Le Conseil d'administration a rendu hommage à deux de ses membres décédés au cours de cette année 2023. Il s'agit de Feu Elhadji Ayaha Ahmed, et Feu Ben Ali NASSUR, qui étaient respectivement Directeur général de ANAC du Niger, Directeur général de ANAC des Comores et Administrateurs pour le compte de leur pays.



SIGNATURE D'UN NOUVEL L'ACCORD DE SIÈGE AVEC LE BÉNIN



Le Bénin est le dixième pays à s'inscrire dans la dynamique de révision de son accord de siège conformément aux nouvelles dispositions de la convention relative à l'ASECNA et ses annexes.

Le vendredi 05 octobre 2023, en effet, Monsieur Olushegun Adjadi Bakari,, Ministre des Affaires Etrangères du Bénin et M. Mohamed Moussa, Directeur général de l'ASECNA ont procédé à la signature d'un nouvel accord de Siège entre la République du Bénin et l'ASECNA.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du Ministère des Affaires Etrangères. D'une grande sobriété, elle a été marquée par les allocutions du Directeur général qui a exprimé la profonde gratitude de l'ASECNA au Bénin pour toutes les mesures prises pour lui permettre un bon fonctionnement de ses services sur son territoire. Pour sa part, le Ministre des Affaires Etrangères du Bénin a notamment renouvelé la disponibilité de son pays à soutenir les initiatives de l'ASECNA en faveur de l'aviation civile des Etats membres et au niveau international

- Après la signature de cet accord, une grande assemblée générale d'information réunissant tous les travailleurs de la Représentation du Bénin, a été présidée par le Directeur Général, en présence du Représentant de l'ASECNA au Bénin, M. Wilfrid E R. Adjovi. Elle a permis à M. Moussa d'échanger avec le personnel sur le contenu de l'accord de siège, de renouveler ses remerciements au Bénin et de sensibiliser les travailleurs sur les droits et obligations qui leur incombent dans la mise en œuvre dudit accord.
- Cette assemblée s'est transformée en un véritable moment de communion au cours duquel le personnel a ainsi saisi l'occasion pour magnifier la vision du Directeur général ainsi que les résultats historiques que cette vision a permis d'atteindre.
- La signature de nouveaux accords de siège avec les Etats membres, faut-il rappeler, traduit la volonté de ces derniers de mettre en œuvre, de façon pleine et entière, le statut international de l'Agence, et lui garantir ainsi une optimisation de la réalisation de ses missions.

LA GUINÉE BISSAU A AUSSI RENOUELÉ L'ACCORD DE SIÈGE



L'ASECNA A PRIS PART AU SYMPOSIUM ET À L'EXPOSITION SUR LE PROGRAMME D'IDENTIFICATION DES VOYAGEURS DE L'OACI (TRIP)



Sur invitation du Secrétaire général de l'OACI, Monsieur Mohamed Moussa, le Directeur général de l'ASECNA, a pris part au symposium et à l'exposition sur le programme d'identification des voyageurs de l'OACI (TRIP 2023) ainsi qu'au forum biométrique conjoint de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), qui se sont tenus du 12 au 14 septembre 2023, au siège de l'OACI à Montréal.

Le symposium TRIP de l'OACI est un événement d'envergure mondiale permettant l'échange d'informations sur tous les aspects de la gestion de l'identification des voyageurs. Il a permis de mettre en évidence la nécessité de renforcer la coopération et la collaboration internationales afin de faciliter le parcours du voyageur tout en faisant face aux multiples menaces auxquelles est confrontée l'aviation civile internationale.

Il a été noté que la pandémie de COVID-19 a contribué à faire progresser les technologies et à numériser les processus et les opérations afin de faciliter les interactions entre les passagers et les autorités frontalières et sanitaires. L'introduction de ces nouvelles technologies a soutenu les efforts déployés par les autorités pour mieux contrôler leurs frontières. Parallèlement au symposium TRIP, le forum conjoint de l'OACI et d'INTERPOL sur la biométrie a été l'occasion pour les deux organisations de fournir des informations supplémentaires sur les meilleures pratiques, les spécifications et les mécanismes techniques permettant une application et une utilisation réussies de la biométrie.

Le Directeur Général a eu une série de visites et de rencontres diplomatiques

Monsieur Mohamed MOUSSA, a saisi l'opportunité de sa présence au siège de l'OACI pour faire des visites et des rencontres diplomatiques avec les dirigeants de l'OACI ainsi qu'avec les chefs des missions permanentes des États membres de l'ASECNA siégeant au Conseil de l'OACI.

Rencontres avec les dirigeants de OACI au siège de l'organisation à Montréal

Le Directeur Général de l'ASECNA a été reçu conjointement par le Président du Conseil de l'OACI, Monsieur Salvatore Sciacchitano, et le Secrétaire général de l'OACI, Monsieur Juan Carlos Salazar, au siège de l'Organisation à Montréal.

Au cours de la rencontre, les échanges ont porté sur la coopération entre l'ASECNA et l'OACI d'une manière générale. Lors des échanges, le Directeur général a présenté la situation générale de l'Agence ainsi que l'état d'évolution des initiatives et projets de planification des services et équipements en cours, notamment : l'amélioration et l'extension de la couverture de surveillance ATS au moyen de l'ADS-B satellitaire; l'achèvement des phases d'étude et de test opérationnels du projet SBAS africain ANGA, porté par l'ASECNA et l'entrée dans la phase industrielle dudit projet; et l'avancement et les tests opérationnels du projet de ciel unique pour l'Afrique (CUPA). Il a fait valoir que les initiatives pour l'équipement en moyens de communication de navigation et de surveillance par satellite permettront la mise en œuvre, à terme, du ciel

L'ASECNA A PRIS PART AU SYMPOSIUM ET À L'EXPOSITION SUR LE PROGRAMME D'IDENTIFICATION DES VOYAGEURS DE L'OACI (TRIP)



unique pour des services de navigation aérienne sans couture et de niveaux de qualité et de sécurité uniformes dans tout l'espace aérien africain. Ce qui favorisera considérablement la réalisation, entre autres, du marché unique du transport aérien africain (MUTAA).

En ce qui concerne la vision et les perspectives pour l'ASECNA, il a informé le Président du Conseil et le Secrétaire général de l'OACI de l'adhésion de l'État du Rwanda en tant que 19ième État membre de l'Agence, dès le 1er janvier 2024, ainsi que les possibilités à venir pour d'autres États africains d'adhérer à l'Agence. Le Directeur général a saisi l'occasion pour également rassurer les dirigeants de l'OACI quant aux dispositions mises en place pour assurer la fourniture du service dans tous les espaces aériens gérés par l'Agence, et ce, en étroite coordination et collaboration avec les autorités des États membres.

Le Président du Conseil et le Secrétaire général de l'OACI ont salué la vision et le leadership du Directeur général de l'ASECNA et lui ont adressé leurs félicitations pour les résultats atteints ainsi que pour le rôle important que joue l'Agence dans le progrès de l'aviation civile en Afrique et dans le monde. Ils se sont félicités de la bonne coopération existante entre l'ASECNA et l'OACI qui continue d'être bénéfique pour les deux organisations et pour tout le continent africain.

Ensuite, le Directeur général de l'ASECNA a eu une rencontre avec Madame Michele Merkle la nouvelle Directrice du Bureau de la navigation aérienne (ANB) de l'OACI. Cette première rencontre a permis aux deux personnalités de faire connaissance et d'échanger sur des questions de coopération plus spécifique entre l'ANB et l'ASECNA, notamment dans le domaine de la navigation aérienne. Il convient de rappeler que Madame Merkle a pris ses fonctions au début du mois d'août 2023. L'ASECNA a une longue collaboration avec l'ANB à travers la contribution des experts de l'Agence dans les travaux de ce bureau et dans le cadre des panels techniques de l'OACI.

Rencontre avec les Représentants permanents des États ASECNA au Conseil de l'OACI

Le Directeur général de l'ASECNA a profité de sa présence au siège de l'OACI pour rendre des visites aux Ambassadeurs représentants permanents de trois États membres de l'ASECNA qui siègent au Conseil de l'OACI, pour la mandature 2023-2025. Il a notamment rendu visite à Monsieur Estanislao Anguesomo Esono, le Représentant de la Guinée Équatoriale au Conseil de l'OACI, Monsieur Laurent Pic, Représentant de la et à Monsieur Ibrahim Kane représentant de la République Islamique de Mauritanie.

Avec chacun de ses interlocuteurs, le Directeur général a abordé la vie de l'Agence tout en évoquant les mutations techniques et institutionnelles en cours, notamment, la migration vers les systèmes modernes satellitaires à large couverture et fort potentiel ; le projet de ciel unique pour l'Afrique (CUPA); l'adhésion du

Rwanda comme 19ième État membre et l'ouverture résolue de l'Agence à l'adhésion de tout autre pays Africain. En retour, les représentants au Conseil ont félicité le Directeur général pour sa vision et son leadership qui ont conduit aux progrès réalisés par l'ASECNA et l'ont assuré de leur disponibilité à apporter leur soutien aux intérêts de l'Agence dans les organes décisionnels de l'OACI.



RENCONTRE DE CONCERTATION ENTRE L'ASECNA ET LA RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES (RVA) DE LA RDC



Une réunion de haut niveau s'est tenue à Brazzaville le 15 juin 2023 entre des délégations de l'ASECNA et de la Régie des Voies Aériennes (RVA) de la République Démocratique du Congo. La délégation de la RVA était conduite par son Directeur Général, Monsieur Alphonse SHUNGU MAHUNGU et celle de l'ASECNA par le Conseiller Technique du Directeur Général, Monsieur Prudencio BEHANZIN, représentant le Directeur Général.

Au cours de la séance, une présentation technique a été faite du projet Ciel Unique pour l'Afrique (CUPA). L'équipe CUPA a décliné le concept relatif à la réalisation d'un continuum d'espace aérien « Sans couture » dans la Région AFI offrant un haut niveau de performances pour le bénéfice de tous les acteurs de l'aérien. Ceci a donné lieu à de très fructueux échanges qui ont permis de faire la lumière sur les défis actuels auxquels est confronté tout l'écosystème de l'aviation en Afrique et les solutions pour y remédier à court, moyen et long termes.

La délégation de la RVA a été impressionnée et s'est montrée très intéressée par la vision de l'ASECNA relative à la réalisation d'un Ciel unique pour l'Afrique et tous les bénéfices

subséquents en termes de mutualisation des ressources et des moyens. Le DG de la RVA a exprimé le souhait de voir l'ASECNA et la RVA collaborer pour l'atteinte de cet objectif notamment à travers :

- La mise en place d'une équipe Ciel Unique à la RVA qui travaillera en étroite collaboration avec l'équipe CUPA ASECNA pour la promotion et l'accompagnement de ce concept OACI.
- L'élaboration d'un mémorandum de coopération entre l'ASECNA et la RVA sur divers sujets de coopération.

Il convient de noter que cette rencontre s'est tenue dans le cadre de la coopération au sein de la communauté aéronautique internationale et la vision d'intégration portée par le Directeur Général, Monsieur MOHAMED MOUSSA,

Outre les chefs de délégation respectifs, avaient pris part à ladite réunion, coté RVA, le Directeur de la Navigation Aérienne, le Directeur de la Cellule de Gestion des Projets et de Passation des Marchés.

L'ASECNA RETOUCHE SA PROCÉDURE D'ÉLABORATION ET D'ÉVALUATION DES INDICATEURS

Pour donner suite aux différents constats des organes de supervision de l'Agence, la direction sécurité, sûreté, qualité et environnement a organisé un atelier sur les indicateurs. Les résultats des travaux ont abouti à une révision de la procédure M3-PRO-12 qui passe ainsi à sa version B.

Rappel Indicateur

Les indicateurs sont partout autour de nous ; depuis la température du moteur de votre engin de locomotion, la distance totale parcourue, la signalisation de portière non fermée visibles sur notre tableau de bord de la voiture , à la température de notre corps , notre poids , notre taille , notre pouls , le taux de glycémie etc...

L'indicateur permet de s'assurer que les conditions de fonctionnement d'une entité sont dans les tolérances autorisées, de surveiller ces conditions, de surveiller des risques

Les indicateurs sont nécessaires dans la vie d'un être humaine, d'une machine et des organisations.

Les indicateurs sont innombrables. il faut identifier les plus pertinents pour le contexte. Quand le contexte évolue, certains indicateurs deviennent de moins en moins pertinents et d'autres de plus en plus pertinents.

On ne surveille pas le cancer de sein chez une jeune fille par exemple ; cela devient pertinent à partir d'un certain âge.

Il en est de même pour les organisations. Les contextes évoluent. etc,,,,,,,,,

Quels sont les objectifs recherchés dans la révision de cette procédure ?

Améliorer le mécanisme d'élaboration et d'évaluation des indicateurs et de répondre ainsi aux difficultés et absences de conformité aux exigences relevées par les organes de contrôle

Harmoniser les indicateurs au sein de l'Agence

Identifier les risques associés aux indicateurs globaux et locaux

Déterminer selon le contexte et le type d'indicateur, leur mesure et mode de calcul

Quels sont les deux typologies de regroupement des différents types d'indicateurs au niveau de l'Agence ?

TYPES D'INDICATEURS

Indicateur de pilotage:

Il permet de mesurer le niveau de réalisation des actions planifiées.

Indicateur de performance :

Il vérifie que l'objectif est atteint et oriente les actions dans le sens de l'accomplissement de la stratégie poursuivie, de son application sur le terrain et des besoins spécifiques des acteurs en charge du suivi.;

Qu'appelle-t-on valeur cible et seuil d'alerte d'un indicateur ?

VALEUR CIBLE - SEUIL D'ALERTE

valeur cible:

Valeur de l'indicateur qui doit être atteinte sur une période donnée.

seuil d'alerte -seuil critique:

Valeur limite à partir de laquelle des actions nécessaires de correction ou de surveillance devraient être engagées..

Quels sont les indicateurs spécifiques aux structures déconcentrées ?

Les indicateurs locaux spécifiques aux centres et correspondant à des contextes particuliers

+



Les indicateurs spécifiques aux structures déconcentrées

Les indicateurs communs mesurés dans les centres

Où est-ce qu'on peut avoir une correspondance entre les typologies utilisées par l'ASECNA et les types d'indicateurs identifiés dans d'autres cadres ?

La correspondance entre les typologies utilisées par l'ASECNA et les types d'indicateurs identifiés dans d'autres cadres est indiquée dans l'annexe 4 : Types d'Indicateurs spécifiques aux domaines d'activités de l'Agence

Pour s'approprier le contenu la procédure M3-PRO-12-B, le document est disponible sur le SharePoint par le lien suivant :

[https://asecna.sharepoint.com/.](https://asecna.sharepoint.com/)

SOUTENANCE ET SORTIE D'ÉLÈVES CONTRÔLEURS À L'EAMAC



L'EAMAC a organisé le 06 Octobre 2023, dans la salle de conférence de l'établissement, une cérémonie de remise de diplômes aux élèves de la première promotion du nouveau cycle «Contrôleur de la Circulation Aérienne ». Au total, 15 élèves sur 17 ont obtenu leurs parchemins. Soit un taux de réussite de 88,23%.

C'est le Chef d'établissement, Monsieur BESSANE Mathiaco qui a présidé cette cérémonie en présence des chefs de divisions ainsi que plusieurs invités.

Il convient de noter que 2 conditions doivent être remplies pour décrocher le diplôme de contrôleur de la circulation aérienne à l'EAMAC. La première est d'obtenir une moyenne de fin de formation supérieure ou égale à 12/20 et la deuxième condition c'est d'obtenir le niveau 4 en anglais sur l'échelle de compétence linguistique de l'OACI.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le chef d'établissement a indiqué que depuis la création de l'EAMAC en 1963, des progrès considérables ont été observés. Forte de plusieurs années d'expérience dans la mise en œuvre de programmes d'enseignement dans le domaine de l'aviation civile, l'EAMAC offre aux élèves une expérience d'apprentissage pratique et approfondie dans de nombreux domaines pertinents tels que : la Navigation Aérienne, la Météorologie et l'Electronique / Informatique etc. Monsieur BESSANE Mathiaco a rappelé aux récipiendaires que cette cérémonie de remise de diplômes marque le début de leur entrée dans la vie professionnelle. « Vous faites tous dorénavant partie de la grande famille Aéronautique et à ce titre, vous aurez à exercer vos fonctions en collaboration avec du personnel de tout grade

de la météorologie, de la maintenance des systèmes CNS, du bureau de piste, du service SLI, entre autres, mais également des services logistiques, administratifs et financiers sans lesquels vous ne pourrez être pleinement opérationnels ».

Une première à l'EAMAC

Pour une première à l'EAMAC, ces 17 élèves ATCo, Promotion 2021C ont tous soutenu leurs projets de fin d'études en anglais le 25 septembre 2023, marquant ainsi un moment historique dans la marche de l'établissement. Cette transition vers l'anglais s'aligne avec les normes internationales de l'aviation civile, où l'anglais est la langue de communication prédominante entre les pilotes, les contrôleurs de la circulation aérienne et d'autres acteurs de l'aviation.

Une formation plus adaptée aux besoins

La Direction Générale de l'ASECNA a organisé à l'EAMAC en 2019, deux réunions en vue de recueillir les contributions des centres opérationnels et finaliser le syllabus relatif au nouveau système de formation des contrôleurs de la circulation aérienne.

Les contrôleurs de la circulation aérienne à l'ASECNA pendant de très longues années ont été formés et recrutés comme Techniciens Supérieurs - option Circulation Aérienne. Le système de formation a connu, dans les 20 dernières années, deux réformes importantes :

- D'abord les Contrôleurs de la Navigation Aérienne – CNA - (1997 – 2014) ;
- Ensuite les Contrôleurs de la Circulation Aérienne : Aérodrome/Approche -CCA-P- (2012 – 2018).



Ce dernier système de formation des contrôleurs a été adopté par le conseil de perfectionnement en décembre 2010. Il convient de préciser que bien que la mise en œuvre de la formation ait permis de juguler dans une très large mesure le déficit en contrôleurs A é r o d r o m e / Approche, il a été noté une persistance des

besoins en effectif dans les centres de contrôle régionaux(CCR).

Or, sur le plan opérationnel, des insuffisances ont été constatées dans la formation des CCA-P à l'issue des réunions d'évaluation de ladite formation. Ces insuffisances étaient liées essentiellement, à l'inadéquation entre la formation reçue et la réalité opérationnelle, notamment la configuration

- des espaces aériens et la nature du trafic fréquentant les différentes plateformes.

- Dans ce contexte, il était apparu nécessaire d'envisager la réforme de l'actuel système de formation des contrôleurs CA afin de résoudre les difficultés rencontrées et de mettre en place un nouveau système plus adapté.

Un évaluateur honoré

- Dans le cadre de l'évaluation des compétences linguistiques en anglais OACI des élèves CCA21C et comme le veut la procédure, deux évaluateurs de L'ECGAT n'ayant pas pris part à la formation de ces CCAs ont été désignés par le Chef d'établissement de l'EAMAC pour conduire ladite évaluation.

- L'un de ces évaluateurs est M. WEREBESI SOM RICHARD, de nationalité camerounaise, chargé en route à DGRP/CA. Contrôleur de la CA Chevronné et Membre de l'ECGAT depuis sa création en 2014, M. WEREBESI effectue ainsi une de ses dernières missions d'évaluation comme RATER SME de L'ECGAT. C'est la raison pour laquelle le Chef d'établissement de l'EAMAC a bien voulu lui offrir un cocktail de reconnaissance en marge de cette évaluation. La cérémonie a regroupé les membres de L'ECGAT présents à Niamey et certains responsables de l'EAMAC en contact permanent avec les activités de L'ECGAT y compris les partenaires sociaux.



LE SIÈGE REND HOMMAGE À SES RETRAITÉS



Belle fut la fête du personnel du Siège qui s'est déroulée le vendredi 15 décembre dans la nouvelle salle polyvalente de l'ERNAM. Elle a été marquée particulièrement par le « défilé

- des nations », et l'hommage traditionnel aux futurs retraités.
- Les collègues qui devaient recevoir la Médaille de l'ASECNA
- n'étaient pas non plus en reste.





Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144

Tel : (221) 33 849 66 00

Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 RUE La Boétie – 75 008 PARIS

Tel : (331) 44 95 07 18

Fax : (331) 42 25 73 11

Délégation auprès de l'OACI

999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740

MONTREAL – QUÉBEC – H3C 5J9

Tel : (1514) 954 83 87

Fax : (1514) 954 15 8151

Délégation auprès de l'Union Africaine

**LUKE RESIDENCE, VILLA n°B185_3, SUB
CITY Yeka, ADDIS ABABA, KEBELE 20/21,**

TEL : +251983934191.